



Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le **MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 A 18 H 30**
Salle d'Honneur de la Mairie, pour aborder les points de l'ordre du jour suivant :

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 août 2017

Communications

- 1 - Désignation d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de Logeal
- 2 - Demande de subvention à la région et au Département pour le Manoir du Fay (aménagement du logis principal)
- 3 - Maison de Quartier : Convention entre le Collège Albert Camus et la Ville d'Yvetot pour un partenariat pour des activités extra-scolaire.
- 4 - Maison de Quartier : Règlement intérieur Accueil de Jeunes 2017-2018
- 5 - Service spectacle : Programmation de la saison culturelle 2017/2018
- 6 - Service Spectacles : Classes CLAP 2017.2018, Compagnie DRAM BAKUS
- 7 - Installation d'une patinoire mobile place de l'Hôtel de Ville pour les fêtes de fin d'année 2017- Droits d'entrée
- 8 - Installation d'une patinoire mobile place de l'Hôtel de Ville pour les fêtes de fin d'année 2017-Convention avec les partenaires
- 9 - Programmation 2018 des expositions, résidences et partenariats organisés par la Galerie Duchamp – Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région Normandie et du Département de Seine-Maritime.
- 10 - Personnel communal : modification n° 4 du tableau des effectifs 2017
- 11 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité
- 12 - Décision modificative N° 2 – Budget Ville – Année 2017
- 13 - Convention de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un crématorium à Yvetot – fixation des tarifs de crémation 2017/2018

Yvetot, le 14 septembre 2017

LE MAIRE
M. Emile CANU

